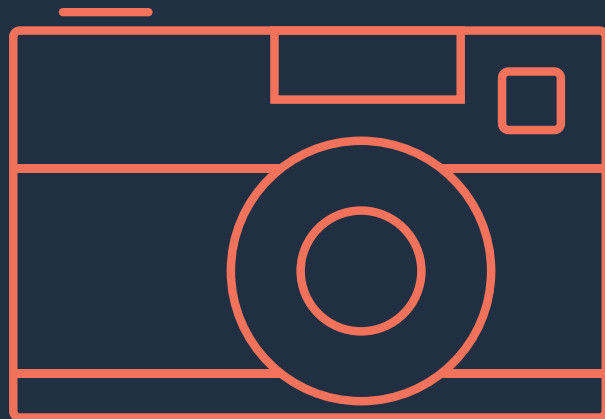


Capture ton patrimoine

Date limite des inscriptions
17 décembre 2020

Dépôt des photos
25 mars 2021



Étape 1

S'inscrire, via **le formulaire sur notre site** avant le 17 décembre 2020.

Étape 2

Découvrir le patrimoine, s'appuyer sur les acteurs locaux (agents culturels, clubs de photographie, musées, sociétés d'histoire, etc.) et expliquer les consignes.

Étape 3

Photographier au coin de sa rue, dans sa ville, sa région et rédiger un texte court pour décrire sa démarche !

Étape 4

Envoyer les photos numériques et les documents de présentation par courriel et/ou Instagram jusqu'au 25 mars 2021.

Infos supplémentaires

- Les promoteurs inscrivent, encadrent les jeunes et finalisent les candidatures.
- **Des ressources numériques** sont disponibles pour les soutenir.
- Les photos doivent être en haute définition (3 Mo minimum ou 2200 x 1600 pixels).
- La trousse de communication du concours est disponible **en téléchargement libre**.